

Luxembourg, le 23 décembre 2020

## Reprise des vols entre le Royaume-Uni et le Luxembourg

Suite aux décisions du ministère de la Mobilité et des Travaux publics, du ministère de la Santé et du ministère des Affaires étrangères et européennes, de lever la suspension temporaire des vols passagers réguliers en provenance du Royaume-Uni et au départ du Grand-Duché du Luxembourg vers le Royaume-Uni à partir de ce mercredi, 23 décembre 2020 à minuit, Luxair reprendra ses opérations aériennes à destination de Londres. 5 vols aller-retour seront proposés pendant la période des fêtes.

Suivant les indications du gouvernement luxembourgeois, les passagers qui retournent au Luxembourg doivent remplir les conditions suivantes :

- être en possession d'un test PCR négatif datant de moins de 48 heures;
- être en possession d'un test PCR négatif datant entre 48 et 72 heures. Ces personnes doivent se soumettre à un nouveau test PCR à l'aéroport de Luxembourg et doivent se mettre en autoquarantaine jusqu'à l'obtention du résultat du test.

Sont acceptés également les tests antigéniques sous les mêmes conditions. Ceux-ci incluent des tests qui atteignent une sensibilité de  $\geq 80\%$  et une spécificité de  $\geq 97\%$  par rapport aux tests PCR en alignement avec les critères établis par l'OMS ([Antigen detection in the diagnosis of SARS-CoV-2 infection using rapid immunoassays](#). Interim guidance, 11 September 2020.)

Les vols Luxair sont consultables sur le site [www.luxair.lu](http://www.luxair.lu) ou en contactant le Call Center de Luxair.